



Le 22 novembre 2023

Asso Loi 1901
N° RNA : W042000675

ASSOCIATION « PONT du MOULIN de Thorame-Haute »

Mairie de Thorame-Haute 04170 Thorame-Haute

<https://thorame-haute-pont-du-moulin.fr>

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du mercredi 22 novembre 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association « Pont du Moulin de Thorame-Haute » s'est tenue sur convocation écrite de la Présidente, conformément aux délais prévus par les statuts, le 22 novembre 2023, en visioconférence avec la plate forme Zoom, en présence virtuelle du conseil d'administration :

Mme Josette LAURENT-JAUNIAUX, Présidente,
M. Guillaume GILLETA, Vice-Président,
M.Charly GRAC, Secrétaire / présent en fin d'assemblée.
Mme Sylviane ILLY Trésorière / Excusée,
Monsieur Thierry OTTO-BRUC Maire de Thorame-Haute/ Membre de droit /Excusé.

La Présidente ouvre la séance à 20h 23.

Elle remercie les personnes présentes à cette deuxième Assemblée Générale Ordinaire en visioconférence pour leur générosité, leur soutien, leur intérêt à l'Association dans son action pour la sauvegarde du Pont du Moulin Elle remercie également les cinq membres qui lui ont remis leur procuration.

La Présidente présente ensuite les membres du Conseil d'Administration :

M. Guillaume GILLETA, Vice-Président, présent
M.Charly GRAC, Secrétaire, suite à des problème de connection est arrivé à mi assemblée
Mme Sylviane ILLY Trésorière, excusée. Suite à un décès dans sa famille n'a pu être présente.
Nous lui présentons toutes nos sincères condoléances ainsi qu'à sa famille.
Monsieur Thierry OTTO-BRUC Maire de Thorame-Haute/ Membre de droit /Excusé.

Puis elle se présente : « *Je suis Josette LAURENT-JAUNIAUX, je suis présidente de l'association Pont du Moulin de Thorame-Haute depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 juillet 2021.* »

Elle rappelle l'ordre du jour :

Ordre du Jour :

1. Rapport moral de la Présidente,
2. Rapport financier par la Trésorière,
3. Approbation des comptes de l'année 2022,
4. Montant de la cotisation annuelle,
5. Travaux de sauvegarde et de restauration du Pont du Moulin de Thorame-Haute,
6. Questions diverses.

« Nous allons maintenant procéder selon cet ordre du jour ».

1. Rapport moral de la Présidente :

« Bonsoir à tous,

Je vais commencer mon propos en faisant un petit rappel historique du pont du Moulin de Thorame-Haute et l'animer par quelques photos et vidéos. (A l'écran : vidéo du pont)

Le Pont du Moulin appartient à la commune de Thorame-Haute.

Monsieur Thierry OTTO-BRUC, Maire de Thorame-Haute, en est le garant.

Le pont du Moulin que nous connaissons a été construit en pierres de taille, en 1688 sous le règne de Louis XIV. Il a remplacé un vieux pont en bois vétuste. Il enjambe le Verdon au niveau de Thorame-Haute.

C'est un pont dit en « dos d'âne » de 41m de long et de 2,30 m de large avec une hauteur variant de 7 à 11m selon le lit du Verdon. Il comprend 2 arches inégales.

Ce pont était le seul moyen de rejoindre Colmars-les-Alpes, place forte de défense du Royaume de France de Louis XIV, ville frontière avec le Duché de Savoie.

A l'époque des guerres de la ligue d'Augsbourg ou guerre de neuf ans qui dura de 1688 à 1697, le duc de Savoie, Victor Amédée II, était une menace pour le royaume de France.

Ce pont construit en pierre en 1688, soit au début de la guerre de 9 ans, était l'unique voie pour traverser le Verdon et atteindre Colmars-les-Alpes, pour assurer la sécurité du royaume.

Il faut savoir que la route traversait l'étroit village de Thorame-Haute puis empruntait le pont, remontait la rive gauche du Verdon, passait sous le hameau d'Ondres, retraversait le Verdon à hauteur du village de Beauvezer, pour se rendre à Colmars-les-Alpes, ville frontière avec le Duché de Savoie.

(A l'écran : cartes et photos)

Ce pont était emprunté également par les charretiers, les villageois, les troupeaux qui allaient ou revenaient d'estive. Tout passait par le pont du moulin.

Il a été classé Monument Historique (MH) en 1977.

Il est intéressant de noter l'avis de l'Inspecteur Général au moment de la demande de protection du pont. Il écrit ceci : « L'ancien pont d'Ondres, dans la commune de Thorame-Haute, dans les Alpes de Haute-Provence est un vestige précieux de ce qu'était autrefois la vie dans ces pays rudes ».

Depuis son classement en 1977 comme MH, le pont n'a plus été entretenu car aucune réparation ne peut être entreprise sur un immeuble classé sans l'autorisation et l'intervention des autorités des Monuments Historiques. Au fil des ans le pont du Moulin s'est dégradé.

En mars 2017, le mur sud-ouest aval, rive droite, s'est écroulé, ne laissant qu'un passage très étroit et dangereux. Monsieur le Maire, par arrêté municipal du 30 mars 2017, en a interdit l'accès. (A l'écran : photos du pont délabré et affiche de l'arrêté municipal).

Bien avant de créer l'association, l'ancien président, Marc JAUNIAUX, décédé le 22 juin 2020, avait entrepris de nombreuses démarches. (A l'écran photos de l'ancien président de l'association).

Depuis 2012, il a frappé à de nombreuses portes, remué ciel et terre, défendu bec et ongles auprès des autorités compétentes pour alerter sur l'état en péril du pont du Moulin.

C'est ainsi qu'en 2014, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a fait une visite et a remis un rapport alarmant.

Qu'en 2016, la Communauté des Communes a lancé un appel d'offre pour une étude de sauvegarde. Et c'est M. Michel Trubert, architecte en chef des monuments historiques qui a été choisi pour diriger les travaux.

Le 12 avril 2017, Marc JAUNIAUX, a créé l'Association « Pont du Moulin de Thorame-Haute » dont le but est la sauvegarde et la restauration de l'ancien pont d'Ondres ou pont du Moulin de Thorame-Haute.

En 2018, la mission Bern « Patrimoine en Péril », a sélectionné 18 projets « emblématiques » soit un par région métropolitaine et 5 pour l'outre-mer.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, c'est le pont d'Ondres dans les Alpes-de Haut Provence qui a été choisi. Il a fait partie des 18 monuments en péril qui bénéficieront en priorité du loto du patrimoine.

Cette sélection a été la fierté des thoramiens, de la municipalité, de l'association et de tous les bénévoles qui ont œuvré pour sauver ce pont.

Un chèque de 125.000€ a été remis à M. Le Maire, le 14/09/2018, provenant du Loto du Patrimoine, somme qui viendra compléter l'enveloppe des travaux (A l'écran : photos des articles de journaux de La Provence et photos de la cérémonie de la remise du chèque).

Malgré son âge, ce pont a bravé toutes les crues impétueuses du Verdon.

S'il s'est dégradé au fil des ans, la voûte datant de l'époque de Louis XIV, est restée intacte, ce qui est la preuve d'un ouvrage bien fait, un ouvrage construit pour braver les affres du temps et des ans dans cette région au climat très rude, un ouvrage bien fait aussi pour résister à la furie du Verdon, rivière de montagne au courant impétueux. Grâce à la voûte restée intacte les travaux de restauration ont pu être envisagés.

En mars 2022, à la grande joie de tous, les travaux de restauration du pont du Moulin ont commencé. (A l'écran : photos de Pierre Jauniaux, été 2022, montrant le pont avec l'échafaudage pendulaire).

Les travaux se sont arrêtés pendant l'hiver 2022-2023, ils ont repris au printemps 2023.

(A l'écran : Photos de Pierre Jauniaux, été 2023, montrant l'avancement des travaux, l'échafaudage est à moitié enlevé/ le pont est à moitié fait.

et photos de Marc Santarini, octobre 2023, montrant le pont sans échafaudage).

A l'heure actuelle, on me dit que les travaux sont terminés.

M. Charly Grac, s'il arrive à se connecter, nous en parlera, quand nous aborderons le point n°5, de l'ordre du jour, le compte-rendu des travaux de restauration.

Grâce à vous, grâce à votre générosité, ce MH classé, qui fait la fierté de tous les thoramiens et de nous tous car il est notre patrimoine à tous, va de nouveau resplendir, comme sous le règne de Louis XIV, dans ce site remarquable à l'entrée de la vallée du Haut Verdon.

Merci à tous pour votre attention. Merci de votre soutien » Avez-vous des questions ?» Pas de question.

2. Rapport financier de la Trésorière :

La Présidente présente le bilan de l'exercice 2022 et commente les comptes en l'absence de la trésorière, Mme Sylviane Illy.

BILAN Année 2022 (après vérification des relevés bancaires) Association "Pont du Moulin de Thorame-Haute"

ACTIF		PASSIF	
Cotisations	410	cotisations de l'association	78,96
Dons	1480	Frais de donctionnement	83,03
remboursements des prélèvements frauduleux effectués en en 2021	351,96		
TOTAL réel de l'Actif	2241,96	TOTAL	161,99
Intérêts Livret A	220,31	Recette 2022	2079,97
TOTAL	2462,27	intérêts livretA : 220,31 € / recette::	2079,97€

CCP La Banque Postale		Livret A	
solde au 31/12/2021:	6994,06	solde au 31/12/2021:	10204,01
recette 2022	2079,97	intérêts	220,31
transfert vers le livret A	-6000	transfert	6000
solde au 31/12/2022	3074,03	solde au 31/12/2022	16.424,32 €
TOTAL :		19.498,35 €	

Nombre de cotisations : 40 pour 2022 et 1 au titre de 2021
Nombre de dons : 18

3. Approbation des comptes de 2022

Vote à main levée comme précisé dans les statuts de l'association.

Les comptes de l'année 2022 sont approuvés à l'unanimité + 5 procurations. Merci à tous.

4. Montant de la cotisation annuelle :

Le Conseil d'Administration a décidé de maintenir la cotisation annuelle à 10€ pour l'année civile 2024.

5. Travaux de sauvegarde et de restauration du Pont du Moulin de Thorame-Haute :

La présidente poursuit la réunion :

« Avant de donner la parole à M. Charly Grac, s'il arrive à se connecter, j'aimerais vous passer à l'écran la vidéo d'Info-Verdon concernant la visite du pont organisée par Charly Grac pour la journée du patrimoine, le 17 septembre 2023. (vidéo à l'écran)

<https://www.verdon-info.net/2023/09/pont-du-moulin-la-visite-commente-de-charly-grac.html>

D'autre part, dans le cadre de la présentation du label « Pays d'Art et d'Histoire », la communauté des communes Alpes-Provence-Verdon, a organisé une journée de visite du pont du Moulin, honorée par la présence de M. Thierry OTTO-BRUC maire de Thorame-Haute. (A l'écran : « Thorame-Haute, visite de chantier » article publié le 18 novembre 2023 sur le site de « Haute-Provence »

<https://www.hauteprovencheinfo.com/actualite-42377-thorame-haute-visite-de-chantier>

Je tiens à remercier M. Le Maire pour l'hommage qu'il a rendu lors de son allocution à Marc JAUNIAUX, ancien président de l'association, qui a tant œuvré pour déclencher la sauvegarde et la restauration du pont du Moulin de Thorame-Haute.

Dans son allocution, M. Le Maire dit ceci :

« Tout d'abord, je voudrais avoir une pensée pour Marc Jauniaux qui est à l'origine de ce chantier. Marc, d'origine belge, est tombé amoureux du site et a remué ciel et terre pour sa sauvegarde, avec Charly Grac, des bénévoles et l'appui de la municipalité ; il a lancé la dynamique pour la restauration du pont sans pour cela voir le début des travaux, son souvenir est resté et les travaux ont pu avancer..... »

Merci M. Le Maire.

L'année 2024 verra la fin officielle des travaux de restauration du pont. Une cérémonie sera organisée au cours de laquelle l'association remettra à la commune, les fonds de nos généreux donateurs.

J'espère de tout cœur pouvoir assister à cette cérémonie en l'hommage de tous ceux qui ont œuvré pour la sauvegarde du pont et également en l'honneur de l'ancien président Marc Jauniaux qui malheureusement ne sera pas présent. Par sa passion, sa ténacité, sa compétence, son acharnement, il a pu déclencher auprès des autorités compétentes, l'intérêt et l'urgence des travaux de sauvegarde et de restauration du pont ».

La présidente donne la parole à Charly Grac qui a enfin réussi à se connecter.

Charly nous parle des travaux:

« Les travaux auraient dû se terminer à la fin du mois de novembre, ils ont été arrêtés, à cause du froid, la chaux gèle. Ils seront repris au printemps. Il reste environ une dizaine de jours de travail à effectuer. Le pavage est sensationnel mais 10 m2 de ce pavage doivent être refaits.

On a retrouvé des vieux murs qu'on a renforcés et crépis. Une barrière de sécurité de 2 à 3m de haut sera installée entre la ruine et la sortie sur la route pour la protection des personnes qui se dirigeront vers le pont. Au bout d'un an, la chaux s'est légèrement colorée, la patine est moins blanche, le pont à un peu bruni. Au fil des jours le pont est de plus en plus beau.

Je continuerai, dit-il, à organiser des visites du pont pendant l'hiver. Depuis l'ouverture du chantier 453 personnes sont venues le visiter.

La date de l'inauguration est très difficile à déterminer, nous dit-il, en raison des différentes personnalités à inviter.

Le vœu le plus cher à tous serait que M. Stéphane Bern honore par sa présence cet évènement. »

Il rajoute qu'en 2024, la flamme olympique passera dans la vallée. »

6. Questions diverses :

- Date de l'inauguration :

Intervention d'un membre de l'association présent, qui suggère ceci : afin de coordonner les agendas de toutes les autorités invitées à l'inauguration, le plus simple serait que le jour où Stéphane Bern donne une date, fixer cette date avec la presse et ensuite aviser les autorités.

- Peu de thoramiens visitent le pont :

Autre intervention d'une personne présente en visioconférence : *« toutes les fois que nous allons visiter le pont, nous dit-elle, nous sommes étonnés d'entendre dire qu'il n'y a pratiquement pas de thoramiens qui assistent aux visites du chantier».*

Réponse de Charly Grac : il y en a très peu malgré mes demandes de venir faire un tour sur le chantier.

- Ecoles et la jeunesse :

Cette intervenante fait part également de sa surprise de constater que les écoles ne sont pas présentes aux visites du pont

Réponse de Charly Grac : il est prévu, l'année prochaine, une journée pendant laquelle les écoles de la région viendront visiter le pont. L'école de Thorame-Haute sera une des premières à être invitée, pas les enfants de la maternelle mais les enfants du CM1 et du CM2.

Elle suggère également qu'il faudrait associer les jeunes aux différents évènements : visites et autres et qu'il serait souhaitable que les jeunes soient présents à l'inauguration du pont. Il faudrait y penser.

Il n'y a pas d'autres questions

La Présidente précise qu'elle enverra très prochainement, le compte-rendu de cette séance.

Elle précise également qu'elle informera les membres de l'Association, des travaux et de la date de l'inauguration du pont, dans la mesure où elle-même en sera avertie,

Elle remercie tous les membres qui se sont connectés pour leur présence à cette réunion.

Elle remercie également tous les membres de l'association pour leur générosité, leur soutien, leur intérêt pour ce pont qui est un joyau de la vallée.

La Présidente lève la séance à 21h08.

Fin de la réunion sur la plateforme zoom.

Avant de se quitter, la Présidente propose le visionnage du reportage d'Alain Ammar qui a été présenté, au 13h sur TF1, lors de la sélection du Pont du Moulin pour le Loto du Patrimoine en 2018.

<https://www.tf1info.fr/player/512c2147-afc2-4602-9e6f-7731fc4be825/>

Josette LAURENT-JAUNIAUX
Présidente

Guillaume GILLET
Vice-Président.

Charly GRAC
Secrétaire

Sylviane ILLY
Trésorière

